

16 JUIN

LE GOUVERNEMENT LEVE LE VOILE MERCREDI 16 JUIN SUR SA REFORME DES RETRAITES

Le gouvernement lève le voile le 16 juin sur sa réforme des retraites, qui sera construite sans surprise autour d'un recul de l'âge légal de départ à 62 ou 63 ans, les derniers arbitrages au sommet étant attendus dans la soirée de mardi.

La détermination de l'exécutif à solder la retraite à 60 ans, héritage du premier septennat de François Mitterrand, ne devrait pas être infléchie par la journée d'action de Force Ouvrière mardi, pas plus qu'elle ne l'a été par les manifestations intersyndicales des derniers mois.

Selon un responsable de la majorité, une réunion restreinte devait avoir lieu mardi 15 juin en fin d'après-midi à l'Élysée, avec le Premier ministre François Fillon et le ministre du Travail Eric Woerth. Nicolas Sarkozy devrait trancher entre deux options qui font débat au sein de la majorité : un nouvel âge légal à 62 ou 63 ans. Une fois que le curseur sera placé, il faudra aussi décider du rythme de ce recul, qui sera défini par classe d'âge.

Le gouvernement devra aussi préciser ce qu'il compte faire de la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein, un paramètre que le PS et la CFDT sont prêts à voir bouger, contrairement à l'âge légal. En vertu de la réforme Fillon de 2003, elle sera passée à 41 ans en 2012. Continuera-t-elle ensuite à augmenter jusqu'à 41,5 ans en 2020, comme envisagé, ou plus rapidement ?

Augmentation des cotisations pour les fonctionnaires

Si la hausse du taux de cotisation des fonctionnaires semble acquise, il y aurait encore des interrogations sur son niveau et sur les personnes concernées (tous les fonctionnaires ou seulement les nouveaux entrants).

Le gouvernement est très attendu aussi sur le volet pénibilité de sa réforme, qui doit définir quelles contreparties accorder aux salariés qui ont eu les métiers les plus durs. Son approche, individualisée et basée sur le constat médical des effets du travail sur la santé, rebute les syndicats.

Du côté des nouvelles recettes à apporter – le volet qui sera vraisemblablement le plus faible financièrement au grand dam des syndicats et de l'opposition -, l'exécutif va préciser les contours toujours très flous de la fameuse contribution des « hauts revenus » pour les retraites.

Le PS sera aux aguets sur le sort réservé au Fonds de réserve des retraites (FRR), créé par Lionel Jospin en 1999 pour lisser les effets du choc démographique sur le système de retraites après 2020, mais qu'Eric Woerth n'a pas exclu d'utiliser à court terme.

Le texte qui sera présenté mercredi matin sera une version « amendable » selon le gouvernement, qui dit vouloir tenir compte des réactions des partenaires sociaux d'ici la fin de la semaine. Le projet sera ensuite présenté le 13 juillet en Conseil des ministres, avant d'arriver au Parlement en septembre, où il n'est pas exclu que son contenu évolue. D'autant que les syndicats misent sur leurs prochaines mobilisations, et en premier lieu celle du 24 juin, pour pousser leurs revendications et dénoncer le caractère jugé injuste du recul de l'âge légal, dont l'impact est le plus fort pour les salariés qui ont commencé à travailler jeunes.

« Beaucoup de commentaires cherchent à convaincre les Français que les choses seraient faites ce soir ou demain matin. Non, cela commence ce soir ou demain matin », a prévenu le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault.